

## INDUSTRIE NATIONALE.

Un de effets de la Confédération a été de nous débarrasser d'une multitude de complications résultant tout naturellement de l'alliance illégitime de notre province avec le Haut-Canada.

Ces complications, dont la solution réclamait presque tout notre temps et notre attention, une fois disparues, il nous a été possible de tourner nos aptitudes de quelqu'autre côté, de consacrer notre énergie au succès d'entreprises utiles, de nous lancer enfin dans la voie des améliorations.

Un mouvement sans pareil s'est manifesté, et continue de se manifester pour la construction de nouvelles routes de communication, de nouvelles voies ferrées; la cause de la colonisation a conquis des sympathies, et beaucoup plus de nos compatriotes cherchent maintenant à s'établir sur nos terrains incultes qu'autrefois; l'agriculture est également entrée dans une ère de progrès incontestable. Et, comme ex-rolaire, voici que la question de l'industrie manufacturière occupe tous les esprits; voici qu'on songe sérieusement à utiliser les immenses ressources dont la Providence a gratifié notre pays sous ce rapport. Ces jours derniers, il y a eu là-dessus une importante discussion soulevée par le député de Bagot, dont on trouvera le discours dans notre revue parlementaire.

Nous applaudissons de toutes nos forces à cette espèce de réveil, et comme tout le monde, nous espérons voir sortir de toutes ces discussions quelque résultat pratique; nous espérons voir notre patrie entrer dans une voie de prospérité matérielle qu'elle n'a pas encore connue. Soit dit, toutefois, sans nous ranger en aucune façon du côté de ceux qui prétendent que la province de Québec n'est qu'une mendicante; mais, enfin, l'industrie manufacturière contribuera sans aucun doute à l'accroissement de la richesse publique.

Toutefois, nous aimons à dire pour-quoi nous favoriserons la cause en faveur de laquelle tant de champions sont tout à-coup entrés en lice.

Nous ne sommes pas de ceux qui disent qu'il n'y a point d'ouvrage en ce pays.

Quand on voit nos cultivateurs se plaindre de ne pouvoir trouver une main d'œuvre suffisante pour les aider à faire leurs travaux; quand on voit les habitants des villes offrir des salaires exorbitants aux domestiques pour n'obtenir en retour quelquefois, qu'un maigre service; quand on voit l'immensité de nos terrains à défricher, ou encore les entrepreneurs de chemins de fer être contraints de prendre à leur service des étrangers, on ne peut sérieusement soutenir que nous n'avons pas d'ouvrage à donner à ceux qui veulent travailler.

Mais, nous admettons, d'un autre côté, que nous ne pouvons donner à

une certaine cbose l'ouvrage qu'elle demande.

Un certain nombre de nos compatriotes ne voient pas d'ouvrage à faire là où il n'y a pas de manufactures; et pour satisfaire leurs aptitudes, ils s'en vont dans les centres manufacturiers, ils émigrent aux États-Unis.

Or, pour retenir parmi nous ces compatriotes, il faut donner à notre industrie de nouveaux développements afin qu'ils puissent trouver ici des occupations de la nature de celles qu'ils vont chercher ailleurs.

Si une portion de notre population n'a point de goût pour les seuls travaux qu'on peut leur donner maintenant à faire, il faut ériger des établissements où elle pourra déployer au profit de la patrie, les capacités et les talents dont elle peut être dotée.

Voilà la raison pourquoi nous voyons avec plaisir qu'un certain nombre d'hommes ont entrepris de donner à l'industrie dans cette province des développements considérables.

Notre pays possède tout ce qu'il faut pour devenir manufacturier; que nos hommes publics, nos capitalistes se hâtent de fournir à la population ce qu'elle demande, afin de ne pas avoir à subir au prochain recensement un désappointement comme celui que nous prouvo le recensement de 1871.

Nous devons ajouter nos félicitations à celles que l'estimable député de Bagot a déjà reçues pour avoir pris en mains une cause aussi nationale.

Nous aurons quelques autres réflexions à offrir relativement à cette question dans un prochain numéro.

Nous donnons ci-dessous le compte-rendu des débats qui ont eu lieu sur la question de l'immigration et celle de l'industrie.

Séance du 5

L'ordre du jour appelant l'adoption du crédit de \$20,000 affectée à l'immigration, M. Marchand propose en amendement qu'une somme de \$5,000 soit distraite de ce montant pour aider nos compatriotes à revenir des États-Unis.

M. Marchand dit qu'il ne veut pas soulever une longue discussion, mais simplement obtenir la garantie que l'on s'occupera autant du repatriement de nos compatriotes que de l'immigration européenne. On dit que nos compatriotes ne veulent pas revenir au pays. Il est impossible de soutenir une pareille idée quand on se rappelle le grand nombre de requêtes présentées à cette Chambre et signées par des Canadiens expatriés qui demandaient de revenir au Canada. Ces requêtes portaient les noms d'un mois cinq mille Canadiens. Il semble qu'en face d'une pareille demande il n'est que juste que le gouvernement consacre une somme de \$5,000, pour repatrier les Canadiens et qu'il dépense les \$10,000 qui restent

pour attirer l'immigration européenne.

L'hon. M. Chauveau.—J'espère que M. Marchand ne persistera pas à laisser son amendement devant la Chambre, car il est inutile; autrement je serai forcé de demander le vote de la Chambre. J'ai déjà dit que nous voulions faire tout en notre pouvoir pour repatrier nos compatriotes, et que si nous obtenons un subside fédéral pour les fins de l'immigration, nous consacrerons peut-être plus de \$5,000 pour les faire revenir, mais nous ne voulons pas être liés de la manière indiquée par M. Marchand. M. l'abbé Chertier, un de nos agents d'immigration, se dévoue à cette œuvre patriotique avec un zèle que tout le monde se plaît à reconnaître, et qui a déjà produit d'heureux résultats.

M. Fortin.—Il est évident qu'il n'est pas nécessaire de dépenser autant d'argent pour faire connaître le Canada aux Canadiens qu'aux Européens. Nos compatriotes aux États savent parfaitement à quoi s'en tenir sur nos ressources.

On prête à un député des paroles qu'il n'a pas prononcées. Jamais M. Trudelle n'a dit qu'il ne fallait pas repatrier nos compatriotes; il a prétendu ce qui est vrai, qu'il était désirable qu'un certain nombre d'entre eux ne revinrent pas. En effet, il y en a qui ne reviennent en Canada que pour faire émigrer leurs amis et dire du mal de leur pays. Ils aident à l'émigration, à l'instar de certains journaux et de certains députés toujours prêts à dénigrer notre Province et notre gouvernement. Ce dénigrement systématique constitue une véritable propagande en faveur des États-Unis; il y retient les Canadiens qui s'y trouvent et en fait émigrer d'autres.

M. Trudelle.—Je n'ai jamais prononcé les paroles qu'on me prête. J'ai dit qu'il fallait faire un choix parmi ceux qu'on désire faire revenir, et non qu'il ne fallait pas repatrier les Canadiens.

M. Dorion.—Il y a quelques jours, j'ai présenté un plan pour le repatriement de nos compatriotes et j'ai été surpris de voir qu'il n'a pas rencontré l'approbation que j'en attendais, surtout de certaines parties de la chambre. Il me semble qu'avant de demander des subsides pour faire revenir les Canadiens émigrés aux États-Unis, on devrait indiquer la manière de les repatrier et de dépenser l'argent, et c'est ce que j'ai fait. Dans mon plan, je proposais de payer le passage des Canadiens qui désirent revenir et de leur donner gratuitement des concessions de terres où ils pourraient se fixer.

M. Marchand retire son amendement.

M. Marchand.—On aurait tort de dire du mal des Canadiens qui s'en vont aux États, car ils quittent le pays la plupart du temps parce qu'il y sont forcés par la misère. Je ne crois guère, en ce qui nous regarde, aux théories suivant les-